

LA FACE CACHÉE DES HÔTELS SOCIAUX

RÉTROSPECTIVE D'UN MODÈLE PUBLIC D'HOSPITALITÉ

Mathieu Le Cléac'h

RÉSUMÉ : Cet article tente d'éclairer par l'histoire l'énigme sociopolitique contemporaine que constitue le recours aux nuitées hôtelières pour une majeure partie de familles migrantes. Leurs récits de vie et leurs capacités d'adaptation à ces conditions d'hébergement m'ont frappé par leur complexité et leur dureté. De ce constat empirique issu d'une expérience de terrain, je propose de remonter l'axe du temps pour mieux comprendre les origines de ce mode d'hébergement précaire pour ceux qui émigrent jusqu'en France. Une modalité d'accueil qui semble être à ce jour incontournable pour les pouvoirs publics. Il s'agira de démontrer que l'hébergement à l'hôtel s'inscrit dans un continuum, telle une « tradition » d'accueil pour les migrants.

MOTS CLÉS : hébergement d'urgence, hôtel social, migrations internationales, histoire de l'immigration, famille, accès au logement, sans-abrisme.

ABSTRACT: *This article is an historical survey of immigrants and housing in France. For the past two years, I worked with homeless migrant families in the emergency shelter system. These people were temporarily housed in low cost hotels whose precarious conditions are characteristic. Listening to the tales of their lives and their everyday capacity of adapting struck me both by their complexity and harshness. From these empirical observations from ground experience, I have tried to get a better understanding of what appears to me as a social-political enigma. That's why I searched for an historical explanation. The use of hotels remain inescapable for the moment and certainly for a long time for the public power. After going back in time, it appears that the precariousness of the lodging of immigrants is a continuum, like a tradition of hospitality.*

KEY WORDS: *emergency shelter system, international migrations, history of migrants, accommodation for migratory populations, family, housing, homelessness.*

Mon métier de travailleur social m'a conduit au cœur des hôtels sociaux. J'y ai rencontré de nombreuses familles migrantes pour projeter avec elles leur sortie vers le logement. Les conditions de vie précaires observées dans les hôtels ont constitué pour moi une énigme sociopolitique...

MON REGARD DE TRAVAILLEUR SOCIAL

Décrire les hôtels sociaux ne se conçoit qu'après y être entré. Franchir leur seuil, c'est entrer dans l'intimité de vies familiales. C'est regarder une communauté de passage dont un des points communs est d'occuper une place à l'hôtel financée par l'État. Une communauté « mise à l'abri » par les pouvoirs publics.

J'ai souvent été curieux de sentir les odeurs de plats traditionnels à l'heure du midi. J'ai aperçu les hommes et les femmes préparer les repas sur les plaques chauffantes des cuisines de fortunes caractéristiques de ces hôtels sociaux. Je lisais les interrogations sur les visages qui me voyaient frapper aux portes des chambres avant d'y entrer. J'ai croisé les enfants jouant sur les pas-de-porte sous les yeux attentifs de leurs parents ou déambulant dans les couloirs, parfois pour faire leurs premiers pas. J'ai le plus souvent utilisé le lit unique de la chambre comme surface de travail pour trier les papiers administratifs nécessaires pour envisager un accès au logement. Ces nombreux papiers intriguaient parfois les nourrissons allongés sur ce bureau improvisé en attendant que leurs parents s'entretiennent avec moi.

Cette entrée dans la réalité des hôtels a provoqué à plusieurs reprises la gêne de l'inconnu qui voit l'intime. L'intime d'un quotidien qui se dévoile d'un coup d'œil à travers la chambre. Mais aussi l'intime de la fatigue physique, l'intime du psychisme qui sombre. Le risque de regarder la vie dans les hôtels est aussi d'en capter sa lumière dure. Celle qui éblouit et qui laisse la pulsion de vie en contre-jour.

Une de mes dernières interventions s'est déroulée un mercredi matin au cœur de l'hiver, dans la pénombre d'une chambre aux rideaux et à la fenêtre fermés. Le manque d'aération était palpable, le chauffage poussé à fond. Les trois enfants canalisaient leur énergie sur le lit superposé en attendant que je parle à leur maman. La plus petite, trois ans à peine, ne cessait de monter et descendre l'échelle du lit en lançant des petits cris stridents comme pour accrocher le regard perdu de sa mère, de son frère et sa sœur. Cette petite s'élevait juste au niveau de ma tête, et couvrait à peine le son de la télé accrochée au mur. Cette télé qui envoyait fort la musique des dessins animés que les deux autres enfants regardaient à peine. Il m'était quasiment impossible de me concentrer pour tenter de rassurer cette maman qui s'inquiétait de la longueur de son séjour à l'hôtel. C'est dans cette fraction de vie que j'ai vu cette femme pleurer en me disant sa fatigue d'attendre ici. Fatiguée de réveiller ses enfants à 5 heures du matin pour ne pas être en retard à l'école. Fatiguée des relations tendues avec son employeur qui la menaçait d'interrompre son contrat au vu de ses retards récurrents. Fatiguée de devoir préparer le repas au micro-ondes à son arrivée tardive le soir vers 19 heures. J'ai toujours pensé que c'était dans mes yeux qu'elle avait saisi la douleur que j'éprouvais en observant cet instant de vie et qui avait provoqué ces larmes. Comme si, sans un mot, juste en miroir, je lui renvoyais toute la dureté de sa situation.

Rares sont les personnes qui m'ont refusé l'accès à l'espace réduit de leur chambre. Avaient-elles le choix ? Ma position de travailleur social m'impose d'interroger la relation dissymétrique induite par mon intervention. Il me semble que cet accès à une partie de leur intimité était une manière pour eux de témoigner d'un quotidien sans avoir à le décrire. Dans tous les cas, c'est cette entrée dans les chambres d'hôtel qui m'amène aujourd'hui à vouloir à mon tour apporter le témoignage de ces micro-territoires d'hospitalité publique. Pour aller au-delà et tenter de comprendre l'origine de cette expérience complexe pour celui qui franchit la frontière vers nous, je vous propose de remonter le fil du temps.

L'HABITAT EMBLÉMATIQUE DU TRAVAILLEUR MIGRANT

La question du logement influe depuis les deux derniers siècles sur la manière dont les migrants habitent en ville. Au XIX^e siècle, le migrant est « celui qui vient du dehors et qui ne cesse de changer de logis¹⁵⁹ ». Il est d'abord celui qui vient de l'intérieur du pays (exode rural) pour contribuer au développement industriel en espérant bénéficier de conditions d'existence meilleures en contrepartie de sa force de travail. Il est aussi « étranger », largement encouragé à franchir la frontière par les priorités économiques du pays d'accueil. D'ailleurs, à cette époque, l'« étranger » ne préoccupe guère que les intérêts industriels, au point que l'« administration en a une vision floue » et qu'il ne forme pas encore de « catégorie à part¹⁶⁰ ».

Mais la question du logement ne concerne encore, à cette époque, que la sphère privée. C'est donc de la responsabilité du travailleur migrant de trouver un endroit où dormir entre chaque session de travail : chez l'habitant en ville ou en périphérie, dans les greniers des granges, en baraques de planches, ou chez le patron, à proximité du lieu de travail¹⁶¹.

La révolution industrielle a modifié le rapport au travail et à l'habitat en ville. Le garni¹⁶², le meublé et, aujourd'hui, l'hôtel social font partie de ces espaces habités qui façonnent le rapport d'une frange de la population avec notre société. Même si l'après-guerre (1945) laisse place à un droit au logement naissant, le XX^e siècle reste sur un mode statique de gestion politique du rapport entre les populations immigrées et l'habitat. Le long et pénible accès au logement social des travailleurs immigrés en est un exemple, et les meublés parisiens sont devenus avec l'histoire, un des lieux de mémoire de l'immigration algérienne¹⁶³. L'effet de cet accès au logement est une quasi-disparition des vieux garnis parisiens, et nous verrons comment l'hôtel va réapparaître, à la fin du siècle, comme le lieu emblématique de l'accueil du migrant.

DES PRÉOCCUPATIONS PUBLIQUES ANTAGONISTES

L'accélération de la mobilité des populations et de l'urbanisation au XIX^e a fait osciller les politiques entre deux courants hygiéniste et sécuritaire. C'est l'époque des « îlots insalubres », mais également des premières volontés de repérer la main-d'œuvre étrangère de passage en ville.

Des mesures de police et d'hygiène sont prises par le législateur en 1883 pour « visiter et surveiller ces garnis » dont les « propriétaires [...] exploitent

159. Claire Lévy-Vroelant, « Mobilités et espaces de l'habiter des classes populaires urbaines de la fin du XIX^e siècle aux années 1950 », *Espaces et Sociétés*, n° 108-109, 2002, p. 216.

160. Gérard Noiriel, *Le Creuset français. Histoire de l'immigration, XIX^e-XX^e siècles*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1988, p. 75-76.

161. Claire Lévy-Vroelant, « Les avatars de la ville passagère », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 94, 2003.

162. Chambre que l'on loue meublée.

163. Claire Lévy-Vroelant, « "Comment décrire ? Comment raconter ?... ". La mémoire perdue des hôtels meublés parisiens », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 29, 2013.

de la misère humaine [...] » ne « sauraient être assimilés à des logeurs [...] »¹⁶⁴. Mais ce sont avant tout les travailleurs étrangers logés en garnis qui préoccupent les responsables politiques. En 1888, l'idée est de sanctionner « les logeurs n'ayant pas déclaré les étrangers qu'ils hébergent », mais « les registres dans les hôtels et les auberges sont de plus en plus mal tenus »¹⁶⁵. Malgré la volonté protectionniste de l'époque « la police des garnis, occupée à d'autres tâches, n'a pas les moyens de faire respecter la loi »¹⁶⁶.

En 1912, un rapport de l'Association pour l'amélioration du logement ouvrier décrit les problématiques rencontrées dans les hôtels parisiens : « N'est-ce pas une honte nationale que les familles [...] soient précisément celles qui aient le plus cruellement à souffrir de la crise du logement. [...] c'est aux maisons tarées qu'ils s'adressent spontanément, à celles où l'air et la lumière sont parcimonieusement comptés. [...] Le garni conduit presque toujours la famille qui y tombe à sa perte morale et matérielle. [...] Qui pourrait demeurer indifférent devant ces désastres familiaux, trop peu connus malheureusement, parce que disséminés, mais dont la somme atteint la proportion d'un désastre public »¹⁶⁷.

Ces constatations qui datent de plus d'un siècle surprennent par leur actualité. Comme un tunnel spatio-temporel, cette enquête rappelle tristement celle écrite par le Samu social de Paris en 2014¹⁶⁸ et dans laquelle l'insécurité alimentaire, la vulnérabilité résidentielle, les complications d'accès aux soins ou le risque de dépression sont les points clés mis en avant dans les conclusions.

DES MICRO-TERRITOIRES AUX FRONTIÈRES DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Si le fait de loger à l'hôtel, en garni ou en meublé relève de la responsabilité privée au cours des deux derniers siècles, les années 1990 vont être le théâtre de son entrée dans la sphère publique.

En 1992, la double abrogation des délits de vagabondage et de mendicité mène, deux ans plus tard, à la création du Samu social de Paris. Cet événement est le résultat d'un mouvement de panique politique après le constat que « le droit des sans-abris à vivre à plein-temps dans la rue s'accompagne du droit d'y mourir »¹⁶⁹. À partir de 1997, ce service de veille sociale repère une part croissante de familles immigrantes à la rue. La présence d'enfants

164. Conseil d'hygiène publique et de salubrité de la Seine, « Rapport général sur les travaux du Conseil de salubrité », 1890, part. 128, 134).

165. Gérard Noiriel, *op. cit.*, p. 74-75.

166. Gérard Noiriel, *op. cit.*, p. 88.

167. Association amélioration du logement ouvrier, « Une enquête sur le logement des familles nombreuses à Paris », part. « Introduction », 1912.

168. Samu social de Paris, « ENFAMS : enfants et familles sans logement personnel en Île-de-France. Premiers résultats de l'enquête quantitative », rapport d'enquête, octobre 2014.

169. Stéphane Rullac, « Le misérabilisme dans l'action sociale : un racisme d'État contemporain ? L'exemple de la prise en charge des SDF depuis 1992 », *Nouvelles Pratiques sociales*, vol. 22, n° 2, printemps 2010, p. 177.

accentue le principe d'inconditionnalité de l'accueil¹⁷⁰ et ouvre un nouveau champ de prise en considération du phénomène migratoire. Le système classique contemporain prévu pour héberger les personnes seules ne peut accueillir ces familles. À l'aube du XXI^e siècle, les hôtels sont choisis, puis consacrés comme support temporaire pour régler la question de l'exposition des familles migrantes aux effets de la rue¹⁷¹.

Entre 2005 et 2015, en Île-de-France, le chiffre des nuitées hôtelières est multiplié par 14 et passe de 2 500 à 35 000. De plus en plus de parents avec leurs enfants sont orientés vers ces solutions qui pallient un système d'accès à l'hébergement saturé et inadapté. Son financement est prélevé sur le budget de l'État. Ce « nouveau marché de la misère¹⁷² » se développe dans la sphère privée de l'hôtellerie. Un marché à haut potentiel rentable : une chambre d'hôtel coûte 17 € par jour et par personne, sans accompagnement social ni nourriture. Il représente 100 millions d'euros en 2013... 180 millions en 2015.

Ce modèle d'accueil d'urgence semble arriver lui-même à saturation en Île-de-France et nous ne pouvons que constater la tendance de généralisation de ce phénomène sur l'ensemble du territoire. Le ministère de l'Intérieur a successivement lancé, en 2015 et 2016, une série d'appels à projets destinés à loger les immigrants sur 12 régions (un programme sur 5 ans de 5 351 places d'urgence pour plus de 162 millions d'euros¹⁷³). Mais il semblerait que ces projets ne consistent essentiellement qu'à réhabiliter les hôtels pour les transformer en nouvelles parcelles d'accueil¹⁷⁴. Dans son travail de recherche en urbanisme dans la région de Caen, Lisieux et Rouen, Florent Hérouard traduit la fonction de l'hébergement à l'hôtel comme une manière de « diluer dans la ville les populations en difficulté¹⁷⁵ ».

Ce détour par l'histoire nous permet de mettre en perspective les enjeux sociopolitiques de l'accueil d'une partie des familles migrantes en France. Leurs expériences complexes à l'hôtel sont un angle à partir duquel nous pouvons interroger l'économie et la portée d'un système d'hébergement. Système dont les frontières entre intérêts privés et général restent à élucider. Ces micro-territoires d'hospitalité – évoluant au gré des nécessités économiques et des élans solidaires – reflètent, dans une forme de continuum, la manière dont notre société s'assume comme terre d'immigration.

Nous ne pouvons dissocier cette question de celle du *logement social*, dans son sens le plus étatique et protecteur. Les rapports au travail, à l'école, aux institutions en général et à la citoyenneté en particulier se retrouvent

170. L'inconditionnalité de l'accueil est le principe d'héberger quelle que soit la situation administrative de la personne.

171. Erwan Le Méner, « L'hôtellerie sociale : un nouveau marché de la misère ? Le cas de l'Île-de-France », *Politiques sociales et familiales*, n° 114, 2013, p. 9.

172. Erwan Le Méner, *ibid.*, p. 7-18.

173. Ministère de l'Intérieur, avis de marché n° 16-138477 : « Hébergement d'urgence avec accompagnement social », 24 septembre 2016. En ligne : www.boamp.fr/avis/detail/16-138477.

174. Agathe Senna, « Les Prahda : isoler, invisibiliser, expulser », *Club de Mediapart*, 13 novembre 2017.

175. Florent Hérouard, « Vers une institutionnalisation de l'hébergement d'urgence dans les hôtels de tourisme ? », 2006, p. 5.

dans ces hôtels et sont un enjeu de cohésion sociale contemporain. Si différents travaux émettent à juste titre des critiques sur cette partie du circuit de l'accueil d'urgence, il semblerait que l'État ne puisse s'en passer pour le moment. Comme dépendant à cette « drogue dure¹⁷⁶ » que représente la réservation des places hôtelières face au déficit de solutions d'hébergement et de logements.

176. Marie Piquemal, « Hébergement d'urgence, l'État remplit les hôtels », *Libération*, 2015. En ligne : liberation.fr.

LA REVUE FRANÇAISE DE SERVICE SOCIAL

BULLETIN ANNÉE CIVILE 2018 N^{os} 268, 269, 270 et 271

Abonnement Réabonnement

Institutions France: **53 €**

Professionnels non adhérents France: **50 €**

Institutions / Professionnels non adhérents
hors France: **58 €**

Professionnels adhérents: **35 €**

Étudiant non adhérents: **30 €**
(joindre un justificatif de formation)

Étudiants adhérents: **16 €**
(joindre un justificatif de formation)

**En cas de déménagement, pensez à nous signaler votre nouvelle adresse.
Toute nouvelle expédition sera facturée 2,50 € par numéro.**

NOM ET ADRESSE DE FACTURATION

Tél.:
email:

NOM ET ADRESSE D'EXPÉDITION

Tél.:
email:

NOMBRE D'ABONNEMENTS	PRIX UNITAIRE	TOTAL

PAIEMENT PAR

Chèque bancaire ou postal
libellé à l'ordre de **ANAS**

Virement:

Crédit coopératif Paris agence Courcelles

RIB: 42559 00001 21022590408 36

IBAN: FR76 4255 9000 0121 0225 9040 836

BIC: CCOPFRPPXXX

Date:

Signature et/ou cachet:

À renvoyer à: **ANAS - 15, rue de Bruxelles 75009 PARIS**



Association nationale des assistants de service social
Siège social 15, rue de Bruxelles 75009 Paris
Tel: 01 45 26 33 79 - Fax: 01 42 80 07 03
secretariat@anas.fr - www.anas.fr
SIRET N° 784 359 093 00035 - CODE APE 9412Z
Association loi 1901 non soumise à la TVA

* En indiquant votre adresse électronique, vous serez inscrit sur la liste de diffusion des publications de la revue, vous permettant de recevoir des informations sur les parutions.